

Avis de constitution

SOCIETE « D.C. COMPANY IVORY COAST »

Siège ABIDJAN, COCODY, RIVIERA, M'POUTO, A COTE DE L'ECOLE LIBANAISE, LOT 117 ET 119 COCODY RIVIERA M'BADON-M'POUTO REGUL 1ERE PARTIE, ILOT 10, Lot 117 ET 119 COCODY RIVIERA M'BADON-M'POUTO REGUL 1ERE PARTIE, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « D.C. COMPANY IVORY COAST »

Objet : AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION, PRESTATION DE SERVICES, LOCATION VEHICULES, CONSULTING EN COMMUNICATION, DOUANES ET RISQUES FINANCIERS, ET FORMATIONS, VIDEOGRAPHIE, PHOTOGRAPHIE, GRAPHISME.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, RIVIERA, M'POUTO, A COTE DE L'ECOLE LIBANAISE, LOT 117 ET 119 COCODY RIVIERA M'BADON-M'POUTO REGUL 1ERE PARTIE, ILOT 10,

Lot 117 ET 119 COCODY RIVIERA M'BADON-M'POUTO  
REGUL 1ERE PARTIE, Ilot 10

Dirigeant(s) M JEAN-YVES MBAMBATH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04648 du 13/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27724/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

